

# Profil de baignade PLAN D'EAU DES GOURS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Eaux de baignade d'excellente qualité  
 3 étoiles  
 Qualité  
 Eau  
 Baignade  
 Méditerranée

Commune de Les Gours  
 Profil élaboré le : 23 janvier 2012  
 MISE A JOUR :

Caractéristiques de la baignade		Schéma de la zone de baignade	
Nom de la baignade :	Plan d'eau des Gours		
Responsable de l'eau de baignade :	Communauté de communes du Pays d'Aigre		
Tel :	Didier TEXIER 05,45,21,03,36 - 06,71,15,65,03		
Période d'ouverture :	du 9 juillet au 21 août 2011		
Heures de surveillance :	du mardi au dimanche De 14 h à 19h		
Fréquentation moyenne :	300 personnes par jour		
Equipement :	Poste de secours Sanitaires (2 toilettes, un urinoir, 3 lavabos, et 3 douches)		
Accessibilité aux animaux :	Non		
Autres activités :	Pêche		

Historique de la qualité de l'eau		Carte de la zone d'étude			
Qualité de l'eau de baignade au cours des dernières années (selon la directive 76-160 de 2006)					
Année	2007	2008	2009	2010	2011
Classement	A	A	A	A	A
A : eau de bonne qualité - B : Eau de qualité moyenne - C : Eau pouvant être momentanément polluée - D : Eau de mauvaise qualité					
Qualité de l'eau selon directive 2006/7/CE du 15/02/2006 (estimation)					2011
Bilan					Qualité excellente
Liste des épisodes de pollution au cours des cinq dernières années					
Année	Date	Type de pollution	Origine	Interdiction de la baignade	
2011		Aucune			
2010		Aucune			
2009		Aucune			
2008		Aucune			
2007		Aucune			

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion					
PRECONISATIONS					
Diagnostic		Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions	
Source de pollution avérée	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs de suivis	Gestion de crise	Mesures de réduction des pollutions
AUCUNE					
Source de pollution potentielle	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs de suivis	Gestion de crise	Mesures de réduction des pollutions
Eaux usées		10 m	Observations visuelles quotidiennes : - mesures T°C eau, pluie - Relevés vents - odeurs et couleur eau	Si dégradation de la qualité de l'eau ou accidents : - arrêté municipal d'interdiction temporaire de la baignade. - affichage « aujourd'hui baignade interdite pour cause de... »	Entretien régulier du site  Respect des règlements
Cultures	Significatif	50 m			
Eaux pluviales	Peu significatif	10 m			
Baignade	Peu significatif	0 m			
Pêche		0 m			